

Catégories de membres	Classifications	2022 Cotisation annuelle*	2022 Frais d'initiation*
Membres Tennis Adultes			
Individu	âgé de >35 ans	\$850	\$925
Individu 65 et plus	âgé de >65 ans	\$795	\$925
Individu 31 - 34 ans	âgé 31 -34 ans	\$670	\$580 (Note 1)
Individu 26 - 30 ans	âgé 26 -30 ans	\$520	\$175
Individu 18 - 25 ans	âgé 18 - 25 ans	\$295	\$115
Couple	les deux âgé de >35 ans	\$1,650	\$1,850
Couple 65 et plus	les deux âgé de >65 ans	\$1,535	\$1,850
Membres Tennis Junior			
Membres Junior doivent être accompagnés avec une adhésion adulte.			
Junior tennis / Parents tennis	âgé 6 -17 ans (Les enfants des membres tennis)	\$130	n/a
Junior tennis / Parents sociaux	âgé 6 - 17 ans (Les enfants des membres sociaux)	\$180	n/a
Membres Sociaux			
Les membres sociaux peuvent jouer au tennis jusqu'à quatre fois par saison en payant un droit de visiteur de 20\$ chaque fois.			
Individu social		\$430	\$925
Individu social 65 et plus	âgé de >65 ans	\$370	\$925
Couple social		\$815	\$1,850
Couple social 65 et plus	les deux âgé de >65 ans	\$690	\$1,850
Junior social	enfants âgé 6 - 17 ans (pas de droit de jouer au tennis) Pas de frais pour enfants > 6	\$105	n/a
INVITÉS	Tout(e) invité(e) est limité(e) à trois (3) visites par saison. Les membres doivent s'assurer que leurs invités sont inscrits dans le Registre des invités.	\$20 tennis	
		\$10 piscine	

* Veuillez noter que tous les frais sont assujettis à la T.P.S. et à la T.V.Q. Tous les abonnements sont non-remboursables



NOTES:

Les âges pour toutes les catégories sont déterminés au 1er janvier 2022.

Note 1: Les frais d'initiation pour cette catégorie peuvent être facturés dans 3 installments sur 3 ans (200\$, 200\$, 180\$). Si le membre pars avant 3 ans, les frais restants sont payables immédiatement.

La moitié de la cotisation annuelle est payable le **25 février**, le deuxième paiement le **1er juin**. Les **frais d'initiation** sont payables en deux versements. Le premier versement est payable à la signature du contrat, le deuxième paiement est payable le **1er octobre**.

Frais administratifs de 50\$ pour les membres qui annulent avant le 1er février, et se **adhérent de nouveau dans les prochains 60 jours**.

Le minimum annuel de 265\$ par membre adulte, et de 110\$ par membre individu moins de 30 ans (à l'exception des membres juniors) s'applique aux achats de bar et cuisine

Un montant de 50\$ sera facturé le 25 février 2020, et 50\$ le 1er juin pour le fonds du bien général de l'immeuble.

Le 15 février les frais de serviette de 22,50 \$ seront facturés aux adultes, aux intermédiaires, et aux juniors.

Le 1er juin, des frais de pourboire de 50 \$ seront facturés aux adultes et aux intermédiaires.

Frais de 15\$ et 25\$ de location vestiaire (petit/grand) avec cadenas fourni, premier arrivé, premier servi. Des vestiaires à la journée seront disponibles sans frais, cadenas non fournis.